

Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines Communes de Coignières, La Verrière et Maurepas

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis d'enquête publique relatif au projet de TCSP /

Doublement du Pont Schuler

Par arrêté du Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines en date du 10 juillet 2015, une enquête publique est ouverte pour une durée de 33 jours consécutifs du lundi 17 août 2015 au vendredi 18 septembre 2015

Monsieur Jehan EPPE, directeur commercial à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour la présente enquête publique ;

Monsieur Claude DURAND, agriculteur en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant

Le dossier d'enquête comprenant une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, ainsi que les registres d'enquêtes à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront mis à la disposition du public dans les lieux et horaires suivants :

Mairie de La Verrière

1 avenue des Noës – 78320 LA VERRIERE

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Le samedi matin : 8h30 / 11h45

Mairie de Coignières

1 place de l'Eglise Saint Germain d'Auxerre – 78310 COIGNIERES

Horaires d'ouverture :

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00

Mercredi : de 14h00 à 20h00

Mairie de Maurepas

2 place d'Auxois – 78310 MAUREPAS

Horaires d'ouverture :

Lundi - mardi - mercredi - vendredi : de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Jeudi : de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Samedi : de 8h45 à 12h00

Siège de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

1 rue Eugène Hénaff – 78192 TRAPPES

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 18h00, sans interruption

Les permanences du commissaire enquêteur auront lieu :

- **le samedi 29 août**, en mairie de **La Verrière** (de 8h30 à 11h45),
- **le mercredi 2 septembre**, à l'**hôtel d'agglomération** de Saint-Quentin-en-Yvelines (de 14h00 à 18h00),
- **le jeudi 10 septembre**, en mairie de **Maurepas** (de 16h00 à 19h00),
- **le mercredi 16 septembre**, en mairie de **Coignières** (de 17h00 à 20h00),
- **le vendredi 18 septembre**, à l'**hôtel d'agglomération** de Saint-Quentin-en-Yvelines (de 14h00 à 18h00).

Toute correspondance pourra être adressée à Monsieur le Commissaire enquêteur aux hôtels de ville des mairies de Coignières, La Verrière et Maurepas ou à l'Hôtel d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, pendant toute la durée de l'enquête.

Toute information relative à l'enquête publique pourra être demandée auprès de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Direction des Mobilités, Monsieur Philippe Leclerc 01.39.44.79.50.